"Entre nos mères et nous, il y a bien plus qu'une génération..."

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **08.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-278246

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une loi dépénalisant l'avortement est entrée en vigueur en juillet 1985. Moins de 200 interruptions légales ont été pratiquées depuis. Recourir à cette loi constitue un acte de courage : de nombreuses femmes, après avoir passé le barrage de la commission chargée de délivrer les autorisations, n'ont pas trouvé d'hôpital disposé à pratiquer l'intervention. La majorité des médecins se réfugie derrière la clause de conscience ; un exemple : les 5 médecins-chefs de Barcelone qui ont laissé une femme de 42 ans malade du cœur, se vider de son sang pendant 27 jours. Motif : lui pratiquer le curetage nécessaire à l'arrêt de l'hémorragie aurait « constitué un crime, puisque le fœtus aurait été délogé ». La grossesse était de 12 semaines.

En 1 an, 9 femmes sont mortes des suites d'avortements clandestins. Lourd bilan pour un gouvernement socialiste. Celui-ci tergiverse, pris entre l'Eglise et la droite — qui entre deux propositions d'adoption, organise des offrandes d'œillets « aux nonnés » — et le mouvement féministe, très fort, qui exige l'avortement libre et gratuit. Pour tenter de se sortir du pétrin et de rendre la loi plus efficace, les socialistes ont autorisé les cliniques privées à pratiquer les interruptions. La riposte des juges — en majorité de droite — a été fulgurante : mise sous scellés des cliniques et incarcération de leur personnel pour pratiques abortives. Deux cents femmes sont en prison depuis des années pour les mêmes motifs.

"Ici, on risque encore de mourir ou d'aller en prison pour avoir avorté"

La situation pourrait prêter à rire, s'il ne s'agissait pas de la vie et de la santé de milliers de femmes. « On ne pourra pas parler de culture démocratique tant qu'il existera des discriminations envers les femmes. »

C'est le ministre de la santé, Javier Solana, qui l'a affirmé devant le congrès des députés, en septembre 1985. Et de demander un rapport sur la situation à l'Institut de la femme : le troisième dossier du genre, « pour lutter par tous les moyens contre le machisme réel de notre société ». Le gouvernement n'est pas pressé ; les Espagnoles n'ont pas encore fini de souffrir des conséquences du franquisme et de la crise. Combien d'années encore pour que disparaissent les mentalités d'antan et que les faits s'adaptent à la réalité ?

Ariane Tonon

[1] De 1978 à 1984, 2 236 000 emplois industriels ont disparu.

[2] Le salaire minimal est fixé à 43 000 pts (530 francs). Une personne seule ne peut pas en vivre.

[3] Des milliers de couples séparés sous le franquisme ont pu divorcer et légaliser leur situation avec leur nouveau conjoint.

« Entre nos mères et nous, il y a bien plus qu'une génération... »

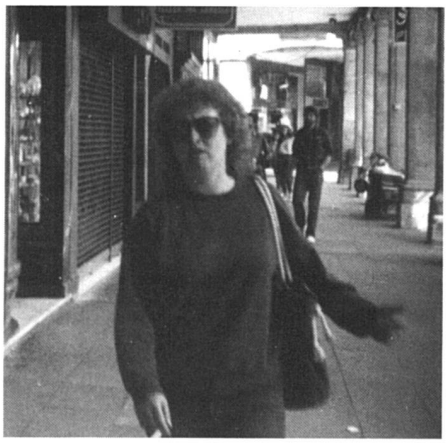

Carmen, 30 ans, psychologue.

Carmen a 30 ans. Elle raconte son histoire personnelle parce que « c'est celle de milliers de femmes qui ont mon âge ».

FS : Tu avais 18 ans quand Franco est mort. Comment l'as-tu vécu ?

C : Je ne me suis aperçue de rien. J'étais en train de terminer mon bac dans un collège de religieuses. J'ai suivi toute ma scolarité dans cette école, à Almeria. Les journées étaient rythmées par les messes, les rosaires, les confessions et les punitions. J'en suis sortie totalement inculte et ignorante de la réalité : tout ce que je savais, c'était la vie des saints.

Je suis arrivée à Grenade en 1976. L'Uni était en ébullition : grèves, meetings, journaux clandestins, profs en prison... Je ne comprenais pas très bien ce qui se passait, mais j'étais attirée par tout ce mouvement, par les discours de la gauche. J'avais été tellement réprimée que j'avais besoin de réagir agressivement contre toutes les valeurs qu'on m'avait mises dans la tête.

FS : Qu'est-ce que tu as le plus remis en cause ?

C : Mes conceptions de ce qu'une femme doit faire dans la vie, je crois. Cela a été brutal, surtout dans le domaine de la sexualité. Je ne savais pas ce que c'était qu'un homme ! Au collège, il était interdit de regarder passer les garçons dans la rue. On nous avais appris qu'une femme décente arrivait vierge au mariage ; qu'elle devait accepter tous les enfants que Dieu envoie et ne devait jamais se plaindre de son mari. Toutes les autres femmes étaient des putes...

En 1976-1977, tout le monde couchait avec tout le monde, dans les milieux universitaires ; c'était le résultat de tant d'années de répression. Moi, j'étais bloquée, je n'osais pas fouler au pied toute la morale catholique. On se moquait de moi, on me traitait de retardée, de petite fille des nonnes. J'ai fini par faire le pas, sous la pression.

Je me suis rendu compte, plus tard, que les hommes nous avaient utilisées. Leur comportement a été aussi machiste que celui de nos pères, mais à l'autre extrême. Ils disaient que la révolution passait par le lit, qu'il fallait se libérer de tous ces vieux schémas. Alors, comme je voulais faire la révolution...

FS : Comment juges-tu cette évolution subite ?

C : Positivement : elle nous a permis de devenir ce que nous sommes aujourd'hui. Mais cela a été difficile à assumer : on n'a pas eu le temps d'évoluer petit à petit, on a dû sauter d'une extrême à l'autre. Plusieurs copines ont dû suivre une thérapie : le choc entre les deux mondes a été trop violent pour qu'elles s'en sortent indemnes. Pour les hommes, c'était plus facile : ils n'avaient pas tous ces interdits derrière eux.

FS : Comment ont réagi tes parents ?

C : Mon père est mort avant mon entrée à l'Uni. Il s'opposait à ce que je continue mes études. C'est triste à dire, mais c'est sa mort qui m'a ouvert d'autres horizons.

Ma mère croit fermement à toutes les valeurs qu'on lui a inculquées. Elle est la gardienne de la morale. Elle avait crises de larmes sur crises de larmes, me menaçait de me couper les vivres si je ne me mariais pas. Pour elle, les femmes sont toujours coupables : d'un divorce, d'un mari buveur, d'un enfant mal éduqué... Nous sommes là pour payer, par notre souffrance, les conséquences de cette culpabilité. Elle-même a toujours souffert : d'un mariage qu'elle n'a pas choisi, d'un mari colérique, des « écarts de conduite » de ses cinq filles... Elle va tous les jours à la messe et sur la tombe de mon père. Elle a 55 ans et pourtant le dialogue est impossible.

Il y a plus d'une génération de différence entre nos mères et nous. Il y a d'ailleurs aussi d'énormes différences entre les adolescentes d'aujourd'hui et nous. Ma sœur, à 14 ans, parle de sexualité ; moi, je ne savais pas que ce mot existait et je jouais à la poupée !